

>Edito

La crise laitière : quand l'économie n'est plus au service de l'Homme...

"Vive le libéralisme !" Alexandre Gohin, chercheur à l'INRA aurait pu intituler ainsi la conférence qu'il a animée lors du dernier SPACE. L'économiste a d'abord passé en revue les différents modes de gestion de la production :

- les quotas : trop administratifs et pénalisants pour l'installation des jeunes
- la contractualisation : le manque de transparence rend difficile un accord sur un prix de référence, qui ne lèse pas finalement le producteur.
- La contractualisation ne pourrait fonctionner qu'avec la mise en place d'un marché à terme, qui ne peut fonctionner lui même qu'à condition que l'Etat n'intervienne pas.

Conclusion ? La voie libérale est la seule solution pour le marché laitier ! Le libre-échange nous garantira une meilleure lisibilité des prix.

Mais quels prix ? Pour quels revenus ? Là encore, la réponse de notre économiste est stupéfiante : il faut encourager la diversification pour compenser la volatilité des prix. Autrement dit, bosser encore plus sans garantie de rémunération en face.

Le lendemain, Jean-François Le Grand, président du Conseil Général de la Manche, alertait solennellement l'opinion publique sur une vague de suicides directement liés à la situation laitière.

Cette crise laitière et les crises des autres secteurs agricoles sont l'illustration d'une profonde crise sociétale où l'individualisme et le matérialisme ont progressivement éclipsé les valeurs humaines, au point de banaliser l'exclusion, sous toutes ses formes, et de l'intégrer à la normalité de notre quotidien.

Pour éviter de telles dérives, il est urgent de remettre l'homme au centre de la réflexion afin d'offrir à nos enfants d'autres perspectives que celles conduisant au chaos actuel.

Patrick Thomas, administrateur du CEDAPA



Des croisées Holsteirs x Jersiaises pour un système très économe dans le Finistère (voir page 4)

> Dans ce numéro...

2 / Nouvelle conditionnalité PAC : les surfaces en herbe seront figées ?

3 / Vittel, 9 ans après

4, 5, 6 / Voyage d'étude du Cedapa système néo-zélandais à la sauce finistérienne

7 / fermoscopie à Kergrist-Moëlou

8 / bilan de la saison d'herbe

Départ et arrivées au CEDAPA

Guillaume Grasset, qui était au Cedapa depuis mars 2005, nous quitte pour la FRCivam Poitou-Charentes. Il va continuer à travailler sur l'expérimentation « grandes cultures économes » ; il se rapproche ainsi de son pays, les Deux-Sèvres, pour mûrir tranquillement son projet d'installation.

Il est remplacé par Clémence Fisson.

Clémence vient d'obtenir un master en Productions Végétales à l'Agrocampus de Rennes. Elle a participé à la mise en place d'un essai systèmes de cultures à bas niveaux d'intrants en station expérimentale à la chambre d'agriculture des Côtes d'Armor et a travaillé sur la culture du chanvre dans l'Aube à l'Institut Technique du Chanvre. Clémence reprend donc le suivi de l'expérimentation en Grandes Cultures Économes et l'essai travail du sol sans labour et sans phytos. Elle travaillera également sur la veille technique sur le colza notamment avec la Cuma Innov'22.

Certains d'entre vous ont déjà croisé **Fabien Roué**, nouveau technicien herbe du CEDAPA qui est arrivé à la mi-avril. Il était auparavant enseignant en lycée agricole en Mayenne. Il est chargé du suivi des parcelles de prairies complexes, du suivi technique de l'herbe et d'aller à la rencontre de nouveaux agriculteurs dans les bassins versants (Lieu de grèves et Haute-Rance en particulier). Il reprendra aussi une partie des dossiers de Guillaume (groupe Trégor et suivis de contrats SFEI).

La nouvelle conditionnalité « prairies » des aides PAC pourrait figer les exploitations herbagères.

A compter de 2010, les surfaces en prairies seront dotées d'un DPU herbe d'un montant de 80 euros par hectare (pour les 50 premiers hectares), sur la base de la surface en prairies déclarées à la PAC en 2008. En contrepartie, les agriculteurs auront une référence de surfaces en herbe, basée sur leur déclaration PAC 2008 ou 2009 (arbitrage en cours) : x hectares de PP (prairies permanentes), y ha de PT5 (prairies temporaires de plus de cinq ans) et z ha de PT (prairies temporaires). Les PP devront être maintenues en lieu et place (seul les travaux superficiels sont autorisés, le retournement est interdit). La surface des PT5 devra être maintenue : si on repasse en culture un ha de PT5, un autre hectare de prairie devra être implanté, qui deviendra une PT5 dès l'implantation et devra être maintenu au minimum 5 ans en prairie. La surface de PT devra être maintenue à 70%, par rapport à la surface de référence. **Le respect de cette obligation conditionne le versement de l'ensemble des DPU.**

Exemple concret d'un agriculteur laitier en Côtes d'Armor. Son assolement 2009 :

- 30 ha de prairies naturelles et PT 5, surface qui devra rester constante
- 18,75 ha de PT de moins de 5 ans, il devra en garder au mini 13,12 ha
- 7,60 ha de maïs et 3,2 ha de céréales

Le prix du lait très variable dans le monde, et rarement fixé par le seul marché : les leçons de Gérard You (Institut de l'élevage)

- **Le prix du lait dépend d'abord de la politique agricole du pays.** Viennent ensuite le coût de production (lié au coût du foncier ou du travail), le marché des intrants, la répartition de la valeur ajoutée au sein de la filière et enfin le pouvoir d'achat de la population.
- **En moyenne entre 2001 et 2007, le prix du lait dans le monde varie de 1 à 4.** Au bas de l'échelle, l'Argentine, l'Ukraine, la Russie et la Nouvelle-Zélande, en haut, le Japon et la Suisse. La France se situe en position intermédiaire. En général, les pays où les prix sont les plus bas, sont aussi ceux qui ont des coûts de production faibles.
- **En Argentine, le prix du lait est faible et instable.** Il dépend de l'évolution du cours du soja et des produits laitiers. Il n'y a pas de soutien des marchés. Quand l'Etat intervient, c'est davantage pour protéger les consommateurs.
- **En Nouvelle-Zélande, le prix du lait est aligné sur les cours mondiaux.** Pas de politique agricole. Une coopérative assure la transformation et l'exportation de 80% du lait néo-zélandais.
- **Pas de marché libre au pays de l'Oncle Sam.** Le territoire américain est divisé en 11 offices régionaux, correspondant à 11 grands bassins laitiers, à l'intérieur desquels le prix du lait est unique. Les offices assurent une péréquation du prix du lait entre les différentes valorisations : les USA sont devenus exportateurs de lait, et

Selon la nouvelle conditionnalité, il ne pourra donc modifier son assolement que sur 5,5 ha : il devra toujours avoir au moins 43 ha d'herbe sur 60 ha de SAU. Le Réseau Agriculture Durable a alerté le Ministère sur le risque de figer les exploitations les plus herbagères : *« ces exploitations n'auront qu'une très faible marge de manoeuvre pour s'adapter aux évolutions du marché et aux aléas climatiques »*, sans parler des évolutions de production !

Le Ministre de l'agriculture a annoncé l'introduction "d'une certaine souplesse", ce qui ne règle cependant pas le fond du problème pour les herbagers :

- *« des dérogations concernant le retournement des prairies permanentes, pour les jeunes agriculteurs et pour les exploitations bénéficiant d'aides à la reconversion »* ; (NDLR : cessation laitière)

- *une tolérance pour tenir compte de la réalité des parcelles agricoles sur le remplacement à l'identique des prairies temporaires de plus de 5 ans ;*

- *une simplification administrative : la suppression de la notification préalable des retournements des prairies temporaires de plus de 5 ans*" (qui était requise initialement).

Affaire à suivre...

sont donc soumis aux aléas du marché mondial. Le prix du lait américain n'est en moyenne pas très différent du prix français, mais il est plus variable.

- **Au Canada, les producteurs canadiens bénéficient d'un prix du lait élevé, et qui augmente au fil des ans !** Le prix est unique dans chaque province, et indexé sur le coût de production. Le Canada est déficitaire en lait et l'Etat assure une protection du marché canadien. Résultat : le travail des éleveurs canadiens est bien rémunéré (et le marché des quotas est élevé !)
- **Au sein de l'Union européenne, le prix du lait va du simple au double** (de la Lituanie à Chypre). Il est peu différent entre les grands pays producteurs de l'ouest de l'Europe : Allemagne, Pays-Bas, Irlande, Danemark et France (à l'exception notable du Royaume-Uni, principalement à cause de la variation de la livre sterling).
- **Le prix de revient moyen du lait est en 2007 de 317 euros pour 1000 litres.** Ce prix permet de rémunérer les éleveurs à un niveau de 1,5 fois le SMIC par UTH. Présenté au SPACE, le calcul de l'Institut de l'élevage fait réagir un éleveur : "1,5 fois le SMIC, ça me paraît léger. J'étais cadre commercial avant, et aucun cadre n'accepterait de bosser pour ce montant !"

Un producteur laitier de la région de Vittel l'a amère !

Suzanne Dufour, de passage dans les Vosges cet été, a recueilli le témoignage d'un agriculteur engagé dans un contrat avec la société Vittel pour la protection de la ressource en eau. Il souffre aujourd'hui d'un manque de reconnaissance de ses pratiques, y compris financièrement, et juge son travail plus pesant. Reste cependant la conviction d'avoir agi pour la qualité de l'eau.

De passage dans les Vosges cet été, nous avons rencontré un producteur laitier signataire d'un contrat avec la société Vittel. Rappelons que le Cedapa avait organisé un voyage d'études en octobre 2000 dans cette région (voir Echo du cedapa n°32, disponible sur demande). Pour maintenir la qualité de son eau, l'entreprise Vittel, à travers la Société Agrivair, avait acheté les terres aux paysans dans la zone de captage et avait construit avec le concours de l'Inra un cahier des charges. Les principales mesures étaient l'abandon du maïs au profit de l'herbe et l'interdiction des pesticides sur la ferme. Les compensations financières étaient importantes : prix de rachat des terres élevé, installation de séchage en grange financée par Vittel, accès à l'agrandissement des structures (grâce aux achats de foncier réalisés), travaux d'épandage réalisés par Agrivair etc...

Manque de reconnaissance

L'agriculteur que nous avons rencontré dresse un bilan mitigé de ses années d'engagement.

« Nous nous sommes engagés pour 30 ans et nous avons reçu une aide à l'hectare sur 7 ans seulement (275 € par ha et par an). Or nous n'avons eu aucune valorisation particulière de notre lait herbager. Bien au contraire, les coopératives ont dit avec mépris : le lait de foin, c'est nul ! » (ndlr : ça nous rappelle quelque chose. Les réactions des coopératives bretonnes, démarchées par le Cedapa dans les années 2000, étaient aussi frileuses).

Les relations avec la société Vittel sont médiocres : aucune information sur l'évolution de la qualité de l'eau. « Nous sommes des exécutants. » Il accepte de moins en moins cette condition et reprend la main sur les épandages de fumier qu'Agrivair fait souvent, d'après lui, en dépit du bon sens.

L'argent ne suffit pas

Il regrette de s'être laissé appâter par les compensations financières et l'amélioration de ses structures foncières. Pour lui le résultat, c'est surtout plus de travail : « on se casse le dos sur les tracteurs » et des coûts énergétiques élevés avec le séchage en grange. Comme d'autres, il diminue voire abandonne le recours au séchage, au profit de l'enrubannage.

Une gabegie financière dans certaines zones du captage

« Vittel a implanté 400 ha de pommiers faute de contractants qui estimaient les compensations trop faibles. Résultat : 10 ans de pommiers sans pommes, parce qu'ils n'ont pas choisi les bonnes variétés. Bonjour la rentabilité ! »

Mission qualité de l'eau accomplie

Il est néanmoins satisfait de travailler dans le bon sens : « j'ai l'intime conviction qu'avec les pratiques notifiées dans le contrat, la qualité de l'eau est revenue très vite (4 ans) ». Quelque part, on le sent fier lui et son épouse de pratiquer une agriculture sans nuisance

sur la qualité de l'eau. Pas suffisant pourtant pour lui enlever ses regrets : « si c'était à refaire, je ne le referais pas ».

Même si les sentiments et ressentiments de cet agriculteur lui appartiennent, son histoire nous a rappelé celle des herbagers et des DPU. D'abord reconnus à travers la RIN puis les CTE, puis lésés sur les DPU. Avec cet agriculteur de Vittel, nous partageons la même amertume...

La confiance des gens ne s'achète pas qu'avec de l'argent. Elle passe par la rencontre, l'échange, la reconnaissance, l'évaluation, indispensables à la durabilité des systèmes. L'agriculture ne sera propre que si le paysan, au lieu d'être instrumentalisé, devient un partenaire de l'amont comme de l'aval (des sociétés privées ou coopératives à l'administration agricole). Bref, si on reconnaît enfin que le paysan est capable de penser, et surtout, qu'on arrête de penser pour lui !

Suzanne Dufour, agricultrice à Hillion

> lecture

Prairies, herbivores, territoires, quels enjeux

Dans cet ouvrage, des chercheurs de l'Inra dressent une synthèse scientifique sur les différents aspects des systèmes herbagers.

Les prairies représentent 45% de la SAU française, dont 66% de surfaces toujours en herbe (prairies permanentes et prairies temporaires semées depuis plus de cinq ans). Une bonne raison pour s'y intéresser, d'autant plus que les surfaces en prairies permanentes ont diminué de près de 30% au cours des trente dernières années au bénéfice des landes et des forêts, mais aussi des cultures (8%) et des surfaces viabilisées. Pourtant, rappelle Christian Huyghe, outre sa fonction de production de fourrages, la prairie remplit de nombreux services environnementaux (qui sont développés dans cet ouvrage) :

- Limiter les lessivages et préserver les sols
- Limiter l'utilisation de l'énergie fossile et l'émission de gaz à effet de serre
- Préserver la biodiversité
- Réguler les régimes hydriques
- Contribuer à la qualité du paysage

Tant d'avantages et si peu de pratiquants ?

Le recours à davantage d'herbe ne se heurte pas à une insuffisance de performance économique, écrit Michel Lhern. Mais ces systèmes "sont plus compliqués à conduire, moins connus et moins bien diffusés (il y a des lacunes dans la formation)". Sans compter que "les systèmes intensifs sont souvent perçus comme "modernes" (même quarante ans après leur apparition !) par le milieu agricole".

Claude Béranger et Joseph Bonnemaire, coordinateurs, Editions Quae - 38 euros

Un système pâturant, conçu pour concilier revenu et qualité de vie

Erwan et Laurence Leroux ont cherché une ferme où ils puissent mettre en place un système laitier efficace en terme de revenu, de temps de travail et d'environnement. Le tout sans prendre trop de risques financiers. Plus que les techniques empruntées à la Nouvelle-Zélande, c'est l'approche globale qui impressionne. Compte-rendu.

70 ha de SAU,
dont 40 ha
accessibles aux
vaches laitières

385.000 litres de
quota

96 VL en lactation

4000 litres de lait
par VL

Tout herbe, 42 ares
d'herbe pâturée / VL

Monotraitte toute
l'année,
Salle de traite
fermée de mi-
décembre à fin
février

Prix du lait 2008 :
380 € / 1000 litres
(TB=48,7 et TP=36)

EBE : 301 euros /
1000 litres

57% d'EBE / produit

rentabilité du capital
investi : 27%

rémunération de la
main d'œuvre : 26
euros/heure

Charges de
mécanisation :
306 €/ha, y compris
matériel d'élevage

Bâtiment : aire
paillée avec couloir
d'alimentation pour
65 VL, salle de traite
2*6

1 tracteur de 70 cv
avec chargeur, 1
faneur-andaineur, 1
épandeur engrais.
Tous les travaux
des champs sont
faits par ETA

"On va vers un marché de plus en plus libéralisé avec des fluctuations sur le prix du lait et le coût des intrants, dans un contexte d'énergie plus chère et de préoccupations environnementales croissantes. Ces éléments doivent être intégrés dans le choix du système de production".

Quand Erwan et Laurence le Roux s'installent il y a 8 ans, c'est bien dans "l'idée de toujours pouvoir faire face, pouvoir choisir et ne pas subir". Laurence est alors conseillère Lait au Contrôle Laitier et Erwan conseiller lait à la Chambre d'Agriculture puis à la station expérimentale de Trévarez. Leurs objectifs en s'installant sont donc clairs :

1) dégager le même niveau de revenu que lorsqu'ils étaient salariés, et sécuriser ce revenu : "plus les charges seront réduites par rapport au chiffre d'affaires, mieux on sera armé pour faire face aux aléas conjoncturels".

Objectif de 60% d'EBE sur produit : le système doit être très économe, basé sur le pâturage.

2) Pas question cependant de travailler davantage, d'où un objectif de rémunération du travail de 15€ par heure : "si l'un de nous est malade, il doit pouvoir être remplacé par un salarié sans perte d'argent".

3) Ils veulent aussi limiter le risque financier. Pour Erwan, le rapport entre l'EBE (moins la rémunération "obligatoire" du travail) sur le capital investi doit atteindre 20% : en production laitière, en France, on serait plus proche de 4% ! Dans la gestion concrète de l'exploitation, cela signifie aussi que chaque euro investi doit générer 20 centimes d'EBE en plus.

4) Dernier objectif : réduire le plus possible l'impact environnemental de l'exploitation.

Cherche ferme à reprendre avec peu de béton et beaucoup de pâturages

Le raisonnement pour la reprise d'une ferme a donc été différent de la logique actuelle qui veut qu'on reprenne une ferme "au prix du marché". A partir de leurs objectifs, ils ont imaginé leur système de production et la ferme correspondant :

- pas trop de mécanisation et de bâtiments dans le capital à reprendre : "le moins de béton et de ferraille possible"

- une accessibilité importante au pâturage pour les vaches laitières

- 250.000 litres de quota pour assurer un revenu pour une famille de 5 personnes



Objectif de revenu : gagner au minimum 15 euros par heure.
« Mes objectifs sont encore atteints avec un prix du lait à 260 euros pour 1000 litres ». (Erwan Leroux au centre et au premier plan)

La 10^{ème} ferme visitée a été la bonne. Les principaux critères étaient réunis, il a néanmoins fallu s'adapter au contexte local : 70 hectares en 2 sites dont 40 ha accessibles ; un bâtiment excentré ce qui empêche l'accès libre des vaches aux pâtures. Les terres sont argileuses sur grès ou schistes et donc sensibles au piétinement et à la sécheresse. Elles sont vallonnées, caillouteuses, très hétérogènes, caractéristiques de la Presqu'île de Crozon. Le 2^{ème} site (à 2 km à vol d'oiseau) est en zone de protection conchylicole : l'épandage de déjections organiques est interdit mais le pâturage est toléré. Le site est en bord de mer, les orages et averses ont tendance à tomber plus loin : les précipitations moyennes sont de l'ordre de 900 mm, avec une période de juin à septembre plutôt sèche.

Restent suffisamment d'atouts pour mettre en place un système basé sur le pâturage, pour une production maximum de lait par hectare, et sur la monotraitte, envisagée dès le début pour limiter la charge de travail et améliorer le revenu horaire.

Le pâturage doit représenter 70% de l'alimentation annuelle des VL, les 30% restants sont des stocks. Avec un rendement de 8 tonnes de matières sèches (tMS) par hectare sur les 40 ha accessibles aux vaches, Erwan dispose de 320 tonnes de matières sèches au pâturage. S'y ajoutent 130 tonnes de MS de stocks (50 tonnes d'ensilage d'herbe pour 20 ha fauchés et le reste en enrubannage et foin) soit un total de 450 T de MS : "il faut dégager le maximum de revenu par tonne de MS ou par hectare. Peu

importe le nombre de vaches tant qu'on respecte la directive nitrates".

L'idée est de se spécialiser sur le produit lait, quitte à sacrifier un peu le produit viande avec des réformes plus légères : "il faut produire un maximum de matière utile par kg de matière sèche consommé".

70% d'herbe pâturée et vèlages de printemps...

Les vèlages sont groupés en février-mars pour caler les besoins alimentaires sur la pousse de l'herbe. Grouper les vèlages au printemps facilite la mise en place de la monotraite : en effet la monotraite signifie plus de vaches et donc, souvent, plus de besoins en bâtiment... Sauf dans le cas des vèlages de printemps. Et ce d'autant plus qu'Erwan fait partir les 25% de vaches réformées avant l'hiver.

Et le cercle est vertueux : la monotraite, en limitant le pic de lactation, limite la perte d'état, et agit positivement sur la fertilité, ce qui facilite le groupement des vèlages. La monotraite fait baisser la production par vache de 20 à 25% mais on gagne 1 à 2 points de TB et TP en système pâturant, et les vaches produisant moins ont aussi moins besoin de concentrés.

De plus, les vaches taries durant l'hiver consomment 30% de moins qu'une vache au pic de production d'où des besoins moindres en stock pour l'hiver.

Et pour Erwan, "les vèlages groupés, c'est aussi positif pour l'efficacité du travail ; on se focalise sur le même métier par période : un trimestre pour les inséminations, un pour le tarissement, un pour les vèlages..."

... Monotraite et fermeture de la salle de traite deux mois par an

La mise en place du système s'est accompagnée de deux aménagements sur le moyen et long terme :

1. les chemins, les clôtures et des réseaux d'eau à niveau constant pour pâturer 10 mois par an dans de bonnes conditions

2. l'adaptation du type génétique des animaux à travers un métissage avec 4 races (Holstein, Jersiaise, Montbéliarde, Rouge suédoise)

En F1 : Erwan croise Holstein x Jersiaise. En F2 : F1 x Montbéliarde ou Rouge Suédoise, puis retour ensuite avec de la Holstein. L'idée est de bénéficier de l'effet hétérosis, "qui est positif pour la santé et la fertilité" et de la complémentarité des vaches :

- la Jersiaise pour l'aptitude à faire beaucoup de lait avec un petit gabarit ;

- la Montbéliarde pour rééquilibrer le rapport TB/TP et pour sa santé ;

- la Holstein pour assurer le potentiel laitier et la morphologie de la mamelle (capacité à porter 25 litres de lait par jour et pendant six printemps) ;

- la Rouge Suédoise pour la santé.

L'objectif : "5 à 6 lactations en moyenne par vache". Les inséminations artificielles (IA) Holstein et Jersiaise viennent de Nouvelle-Zélande et sont choisies sur l'index monotraite. (Ces index n'existent pas en France). Les IA Montbéliarde : il vise de petits gabarits productifs.

"Le problème des croisées, c'est qu'il n'y a pas de production d'index". Tous les ans, au tarissement, Erwan calcule donc lui-même la rentabilité individuelle de chaque vache. Il ramène leur production à 275 jours puis applique un barème de jours de pénalité : 21 jours par cycle en retard, 15 jours pour une mammite, 3 jours pour un comptage à 300.000 cellules, 10 jours pour un comptage à 800.000 cellules. Connaissant leur production en lait et leur poids au tarissement, il en déduit combien elles ont consommé. Sachant qu'il ne dispose pour son troupeau que de 450 t de MS, il détermine ainsi quelle vache rapporte le plus en chiffre d'affaires.

"Si toutes mes vaches étaient comme la meilleure, mon EBE augmenterait de 30 à 40% !" La meilleure vache de l'élevage pèse 480 kg, est en 3^{ème} lactation, pleine à la 1^{ère} IA, a eu zéro mammite, et a produit 490 kg de matière utile sans concentré sur 9 mois de lactation. Mais s'il n'avait que des Jersiaises, "il en faudrait 120 ou 130": trop de pression azote, et de matière grasse dans le lait. Morphologiquement, Erwan recherche en fait des "montbéliardes miniatures" de 480 kg de poids vif à l'âge adulte. Le 1/3 des vaches moins performantes est prioritaire pour la réforme et elles sont inséminées en blanc bleu belge. Le 1/3 supérieur rentre prioritairement dans le schéma de sélection.

Des croisements à quatre races

Quand il analyse son système, Erwan y voit "trois tendons d'Achille" :

1. la reproduction des vaches, pour garder les vèlages groupés. Pour les vaches il laisse les chaleurs naturelles pendant 6 semaines puis met le taureau pour les retours. Pour les génisses, il laisse les chaleurs naturelles pendant une semaine puis intervient avec les prostaglandines. "Après 9 semaines, les vaches non pleines dégagent (les vaches pleines hors délai partent dans d'autres élevages)".

2. la gestion du pâturage : il faut atteindre les 320 tonnes de MS pâturées sur les 40 ha : "la surface pâturable, c'est le facteur limitant de l'exploitation" (voir page suivante sur la gestion de l'herbe)

3. l'élevage des génisses de renouvellement : "avoir des génisses bien conformées qui vèlent à 24 mois avec un objectif de 90% d'herbe pâturée pour leur alimentation, c'est difficile !" Du coup, le pâturage des génisses devient aussi important que celui des vaches laitières : "on n'a pas le droit à de longues périodes de croissance faible". Erwan utilise des indicateurs (pesée, hauteur d'herbe...) à des dates clés. Du fait de la monotraite, les génisses poursuivent néanmoins leur croissance après la 1^{ère} lactation (150 à 250 g de GMQ).

Aujourd'hui, les objectifs économiques du couple sont atteints, "et le sont encore avec un prix du lait à 260 euros pour 1000 litres". Ce qui ne l'empêche pas de passer en bio : il prévoit une baisse de 10% de rendement des pâtures et donc 10% de lait en moins. Pour y pallier, il prévoit de raccourcir la lactation, à terme tarir mi-novembre car la pousse d'herbe sera inférieure aux besoins des animaux. Cependant, "tous mes collègues anglais ont observé après 3 à 4 ans plus d'herbe en bio malgré l'arrêt de la fertilisation".

Katell Nicolas, CEDAPA

Paroles d'éleveurs du CEDAPA:

« Erwan et Laurence Leroux se sont d'abord fixés leurs objectifs avant de définir les moyens. C'est rare d'entendre parler des paysans comme cela » (PY Aignel)

« Ils ont une approche des chiffres et de la rentabilité de l'exploitation complètement à l'inverse de ce qu'on rencontre aujourd'hui en agriculture »

« Les gens qui ne sont pas originaires du milieu agricole ont moins de mal à construire un système différent. Quand tu es fils de paysan, il y a plein de choses que tu fais par tradition. C'est plus difficile de ramer à contre-courant. » (C. Carro)

« Le tendon d'Achille, c'est que le système est basé sur du lait de printemps, mal valorisé par l'industrie laitière »

« Si tout le monde raisonne comme lui, ça posera problème au niveau d'une petite filière comme la bio ». (PY Aignel et C. Carro)

La gestion de l'herbe à la néo-zélandaise

Le principe du pâturage chez Erwan et Laurence Leroux : chaque jour, les vaches disposent d'une parcelle délimitée par un fil avant et un fil arrière pour 24 heures. La taille du paddock est déterminée en fonction de l'intervalle entre deux pâturages, intervalle qui doit permettre au RGA de produire 3 feuilles (ce qui demande, selon les périodes de l'année, de 20 jours en mai à 80 jours en février). L'objectif est d'avoir à l'entrée de paddock un RGA au stade 3 feuilles, et une hauteur de sortie de 3,5 cm pour garantir des repousses de qualité : le pourcentage de feuille sur tige en est amélioré.

Objectif : entrer à 3 feuilles du RGA et sortir à 3,5 cm

On ne loupe pas ainsi la flambée de croissance ? « Non, si on atteint les 3 feuilles du RGA, on a eu le boum de croissance. Après la 4^{ème} feuille, la 1^{ère} dégénère et la croissance ralentit ».

Quels sont les bénéfices que tu tires de cette gestion de l'herbe, par rapport à une gestion de l'herbe méthode Pochon ? « C'est vrai que cette gestion de l'herbe est un peu plus risquée. Mais elle permet de stimuler la pousse de l'herbe et d'améliorer la valeur alimentaire du fourrage (plus ingestible et plus digestible). Il faut bien faire la différence entre pâturer ras (quelle que soit la hauteur entrée) et maintenir une hauteur sortie régulière à 3,5 cm : dans cette conduite, on ne pâture jamais avant le stade 2,5 feuilles du ray-grass, c'est à dire avant qu'il n'ait fait ses réserves ».

« J'ai essayé de fonctionner avec du stock sur pied, mais comme nos sols ont une faible réserve utile en eau, la matière stockée sèche et dégénère. A noter cependant qu'à partir de la mi-juin, je suis moins exigeant sur l'entrée dans les paddocks au stade trois feuilles. Je fais un peu de stocks sur pied : l'objectif principal est de ne pas faucher, car la pousse devient structurellement plus faible que la consommation des vaches ».

« Quand la pousse de l'herbe ralentit (froid, sécheresse...), j'allonge la rotation : j'affourage alors les vaches ou je me contente de moindres performances ; cela dépend de la période de l'année et du contexte. Selon les années, il peut y avoir affouragement au cours de la saison de pâturage (en sortie d'hiver, en été ou en automne) ».

Le colza fourrager, implanté en avril pour renouveler les prairies, offre aux animaux 40 à 45 jours de pâturage avec 6 à 7 kg de colza/ jour fin juillet-début août. Ce fourrage supplémentaire permet également d'allonger le cycle de pâturage à 50 jours sur cette période.

« Au printemps, je débraye des parcelles quand je dépasse 3 feuilles en hauteur d'herbe d'entrée ». Le stade de fauche est donc un peu plus avancé que celui du pâturage, mais guère plus (quatre feuilles). Les fauches se font d'abord en ensilage (coupe fine) d'abord, puis principalement en enrubannage.

Peu de foin pour les vaches

Erwan Le Roux utilise très peu de foin. « Cela se fait en France pour ralentir la vitesse de transit mais en Nouvelle-Zélande, ce n'est pas vu comme un problème. Ils considèrent la distribution de foin comme du gaspillage. Le fonctionnement métabolique est différent au pâturage et à l'auge ».

Les variétés utilisées pour les parcelles des vaches sont des RGA diploïde tardif (type Ohio) - trèfle blanc (au début il utilisait des trèfles à grandes feuilles, mais comme les sols et la conduite sont favorables au trèfle, il utilise maintenant plutôt des trèfles à feuilles moyennes). Sur les parcelles des génisses, il choisit des mélanges plus complexes : dactyle + féтуque + RGA + TB + parfois luzerne : la conduite est moins intensive au pâturage, et ces parcelles sont davantage fauchées.

L'objectif est de renouveler les prairies tous les 7 ans : après un 2^{ème} pâturage début avril, il laboure la prairie et sème du colza ou du chou (ce qui est aussi une façon de débrayer). Après le pâturage du colza ou du chou, fin août, il resème une pâture.

Les prairies temporaires reçoivent en moyenne 30 unités d'azote, 40 unités de phosphore, 40 unités de potasse et 40 unités de soufre. Côté amendement, du trez est épandu à raison de 6 t / ha, sur les pâtures refaites au cours de l'année.

> **Analyse de Luc Delaby,** **spécialiste INRA du pâturage**

Ce qui fait la force de ces systèmes, c'est leur cohérence

La gestion de l'herbe à la néo-zélandaise repose sur l'entrée dans les paddocks à un niveau bas, pour sortir très bas, grâce à un chargement élevé.

Les quantités d'herbe offertes sont limitées, mais peu importe puisqu'on ne recherche pas du lait par vache mais du lait à l'hectare. Une bonne valorisation de l'herbe, sans trop pénaliser les vaches impose en effet que la hauteur de sortie soit égale à environ 45% de la hauteur d'entrée. Il faut donc raser l'herbe y compris l'hiver, pour ne jamais entrer trop haut. Car entrer haut oblige à sortir haut et si tu sors à 7,5 cm à un moment, tu ne ressortiras pas à 3,5 cm au cycle suivant.

C'est une méthode de gestion de l'herbe à flux tendu qui nécessite donc une pluviométrie régulière et des températures pas trop élevées, pour permettre une pousse régulière de l'herbe.

"Le problème est de gérer les périodes de ralentissement de la croissance de l'herbe, comme le coup de froid de la dernière décade d'avril. Tu dois accepter que les vaches fassent le tampon, au lieu du stock sur pied".

Avoir des cycles courts n'entraîne pas plus de refus ? "A mon avis non. Les vaches s'habituent à un système. C'est quand tu les perturbes qu'elles font des difficultés".

La croissance de l'herbe moins bonne après le stade 3 feuilles ? "Je n'y crois pas. C'est sans doute plus facile de valoriser un pâturage de 9 à 4 cm par les vaches : l'herbe est feuillue, de très haute valeur nutritive. Mais tout cela se vaut. On peut avoir des systèmes aussi performants sans être en pâturage 9-4 cm. Ce qui fait la force de ces systèmes, c'est leur cohérence".

Pour aller plus loin, vous pouvez vous référer à deux textes, l'un qui décrit de manière détaillée la méthode de gestion du pâturage néo-zélandaise, l'autre qui relat son application sur une exploitation suisse.

Optimiser la qualité de l'herbe pour plus de performance en pâture tournante - 1. méthodologie

http://www.db-acw.admin.ch/pubs/ch_09_pub_RSA_41_2_105-112_f.pdf

Optimiser la qualité de l'herbe pour plus de performance en pâture tournante - 1. Application à une exploitation suisse.

http://www.db-acw.admin.ch/pubs/ch_09_pub_RSA_41_2_113-118_f.pdf

"Grâce au système herbager, on a confiance en l'avenir"

Franck et Ida Terrien ont rencontré le système herbager en 2007. Et ont ainsi retrouvé confiance en l'avenir de leur ferme laitière. Récit.

Le jour de notre rencontre c'est le 15^{ème} jour de grève de lait pour Franck et Ida Terrien (Kergrist-Moëlou). Franck est optimiste malgré tout : "optimiste parce que ça bouge". Optimiste aussi parce qu'il voit "l'avenir en vert". "Depuis qu'on s'est engagé dans un système herbager, tout s'est éclairci dans notre tête".

Franck Terrien s'est installé en 2002, sur 40 ha groupés et 200.000 litres de lait, "en système maïs classique". Le projet est "trop limité" pour envisager un bâtiment neuf. "Malgré un peu d'aménagement de l'étable entravée, je passais beaucoup de temps à la traite et à l'alimentation". Cela dure trois ans : "financièrement ça ne marchait pas terrible". En février 2005, il se met en GAEC avec son père.

Bientôt son père souhaite arrêter. Mais les jeunes hésitent à continuer, surtout Ida. Elle a travaillé comme salariée agricole en exploitation laitière, mais est aujourd'hui en congé parental pour élever leurs quatre enfants. La structure est importante, la quantité de travail aussi : "vu le temps passé, et ce que l'on gagnait, Ida n'était pas intéressée. Des amis nous ont orienté vers Jean-Marc Thomas ; on lui a demandé de venir". Leur question : est-ce que ça vaut le coup de continuer ?

Il y a moyen de mieux faire !

"Jean-Marc nous a écouté sur tous les aspects (famille, finances...). Il nous a dit qu'il ne voyait pas pourquoi on ne s'en sortirait pas. Et qu'il y avait moyen de faire mieux sur la ferme". Franck s'arrête et rigole : "en gros, il nous a sauvé la vie !"

La solution proposée est celle d'adapter un système économe en intrants, basé sur le pâturage.

Première étape : transférer les vaches sur le site des jeunes, où il y a 40 ha accessibles. "Avant de rencontrer Jean-Marc, on avait fait un projet de mise aux normes avec bâtiment neuf... à 170.000 euros". Résultat : "seul l'agrandissement du bâtiment de mes parents à 3 km de là semblait financièrement possible. Avec Jean-Marc, on a repris le dossier à zéro, en s'orientant vers un bâtiment plus économe, aire paillée, trottoir autonettoyant, pas de fumière et juste une fosse géomembrane". De cette façon, c'était effectivement moins cher.

Deuxième étape : apprendre la gestion de l'herbe. "C'est venu petit à petit. J'ai beaucoup écouté au cours des rallyes herbe".

Il signe une mesure agro-environnementale SFEI en mai 2008, "pour l'opportunité financière, afin de faciliter la construction du bâtiment", et diminue progressivement la surface en maïs. "Cette année,



j'ai encore 20 hectares, mais l'an prochain, ce sera 13 hectares maxi".

Ida s'est installée en septembre 2008. Le système herbager se met doucement en place. Le bâtiment est en cours d'auto-construction, les vaches devraient arriver sur le site de Franck et Ida pour cet hiver. Elles y trouveront 30 ha d'herbe (sur les 40 ha accessibles), semés en RGA (Ohio), féтуque (Belfine) et trèfle blanc (Alice et Demand). Les terres sont portantes, ressuient rapidement et le trèfle pousse tout seul (au point qu'il y en a même trop !). Dans deux ans, les travaux devraient être finis, et la vie plus légère. Bref, Franck est confiant.

Le système herbager ? Connaît pas !

Son seul regret, avoir connu tardivement le Cedapa. Mais pourquoi donc, reprenant une ferme groupée de 40 ha et 200.000 litres de lait, il n'a jamais pensé au système herbe ? "J'ai fait un bac D' puis un BTS ACSE à Pommerit-Jaudy. On parlait beaucoup de gestion, peu de technique, et pas de système herbager. Toutes les revues agricoles ne parlaient alors que de robots de traite ; ce n'est qu'aujourd'hui que le pâturage revient à fond". Et l'influence locale ? "Je suis à la Cuma avec des éleveurs herbagers ; mais je ne connaissais par leur système de production". Bref à son installation, il est passé à côté de l'herbe par méconnaissance. Car côté travail il se reconnaît mieux dans ce système : plus éleveur que cultivateur. "Après deux ans passés en exploitation dans la Marne (250 ha de céréales et vignoble), je me suis lassé des gros tracteurs".

Nathalie Gouérec, CEDAPA

106 ha de SAU

en deux sites principaux :

40 ha groupés (site de Franck)
23 ha (site du père)
d'autres groupes de 18 ha, 6 ha, 11 ha et des parcelles isolées,
le tout dans un rayon de 3 km

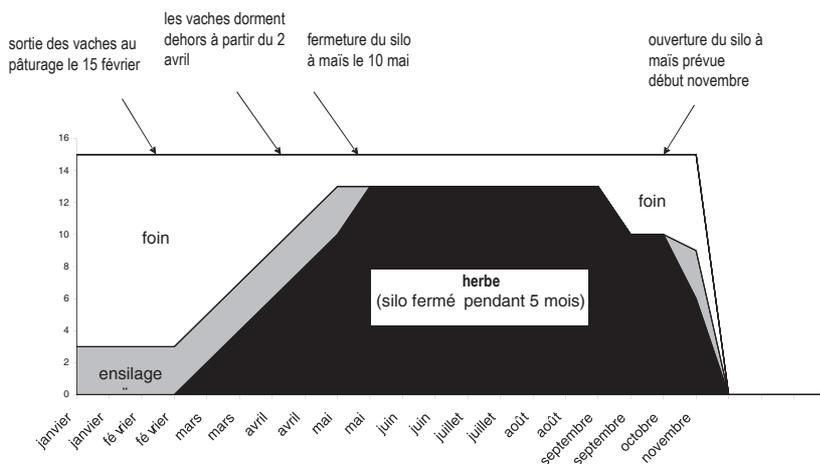
360.000 litres de lait

2 tunnels de 400 m² de poulets label

Bilan de la saison de pâturage

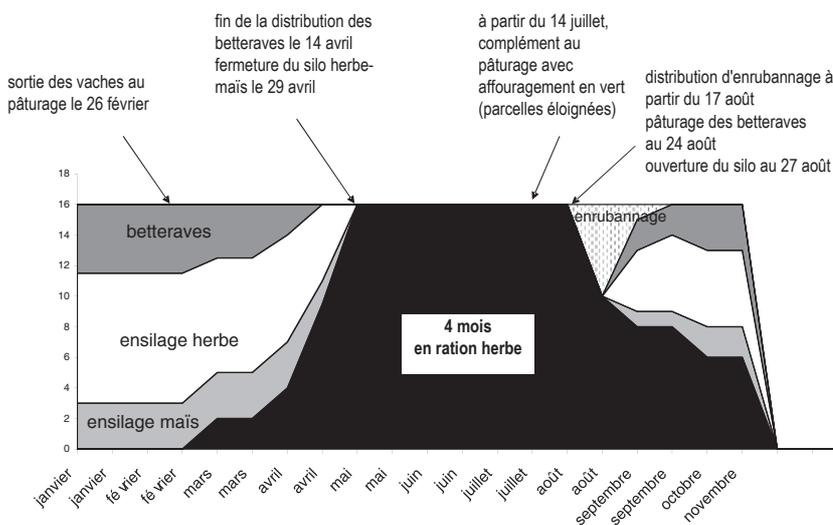
Michel LE BOULC'H, éleveur à Maël Carhaix, zone tardive au printemps et humide en été :

La mise à l'herbe a débuté doucement, mi-février avec un temps sec et froid. Les vaches ont consommé des stocks jusqu'à la fin avril. Elles sont aussi restées dormir 15 jours de plus que d'habitude à l'étable. Les 50 VL ont tourné au printemps sur 15 ha jusqu'à la fin juin, ce qui équivaut à 30 ares/VL. 5 hectares ont été fauchés le 27 mai avant de revenir dans le circuit de pâturage en début juillet (retour de 40 ares/VL). Les vaches reçoivent systématiquement 2 kg de foin avant de sortir pâturer. Depuis la fin août, elles reçoivent en moyenne 1,5 kg de mélange céréalier. Conclusion : un très bonne année en herbe avec une pousse régulière et une herbe de qualité. La production de lait a été meilleure cette année, surtout à partir de l'été : en mai-juin : 23-24 litres en moyenne par vache et par jour, en été : 21 litres, en automne : 19 litres.



Alain DELANOE, GAEC des trois sources à Hillion, zone précoce au printemps et sèche en été

L'année a été tout à fait correcte. Le silo a été fermé le 29 avril, alors qu'on le ferme habituellement plutôt à la mi-mai. Globalement le printemps a été plus précoce et nous avons aussi cette année beaucoup de pâtures récentes, plus productives. Le mois de juin a été chaud, mais il y a eu de l'eau en juillet. On a affouragé en vert à partir du 14 juillet, parce que l'herbe commençait à sécher,



et pour maintenir le niveau d'étable. La distribution de stock a commencé après le 15 août (enrubannage, puis pâture des betteraves et ouverture du silo). En cette saison, nourrir les vaches est astreignant : la nuit elles sont sur les betteraves, il faut ensuite ramener de l'ensilage du silo à l'auge et récolter à la tarup des RGH - trèfle violet (qui donnent à cette époque de faibles rendements).

Fabien Roué,
Cedapa

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié,
Bât. Groupama, BP 332, 22193
Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou
cedapa@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Robert Hamon

Comité de rédaction : Pascal Hillion,
Joël Le Calvez, Michel Le Voguer,
Laurence Le Métayer-Morice,
Suzanne Dufour

Mise en forme : Nathalie Gouérec
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : J'imprime, ZA des
Longs Réages, BP 467, 22194
Plérin cédex.

N° de commission paritaire : 1113 G
88535 - ISSN : 1271-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

CP : Tél :

Profession:.....

Je m'abonne pour :

1 an (6 numéros) **2 ans** (12 num.)

Adhérent CEDAPA ou élève/étudiant	18 €	27 €
Non adhérent, établissement scolaire	27 €	45 €
Soutien+organismes, entreprises	39 €	60 €
Adhésion 2009	50 €	

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture

